



Albi, le 23/03/2020

Madame la Préfète,

Monsieur le DASEN,

L'évolution de la situation vous amène en lien avec les autorités ministérielles à étendre l'accueil des enfants de personnels soignants à tous les jours de la semaine y compris le mercredi, samedi et dimanche. À nouveau les personnels de l'Éducation Nationale en sont informés dans l'urgence.

Les personnels de l'Éducation Nationale sont très mobilisés depuis lundi dernier pour assurer cet accueil, en plus d'assurer la continuité scolaire avec les élèves et les familles car, même si les volontaires en sont théoriquement dispensé·es, les enseignant·es, qui ont tous·tes une forte conscience professionnelle, n'abandonnent pas leurs élèves ni leurs familles.

Mais, au risque de voir les bonnes volontés s'épuiser et les collègues mobilisé·es se désengager du volontariat, il faut absolument que les volontaires soient correctement protégé·es et que, les enseignant·es ne pouvant être les seul·es à assumer cet accueil, les collectivités s'engagent à hauteur de leurs capacités.

Les personnels de l'Éducation Nationale s'inquiètent à juste titre de leur sécurité et de celle de leurs proches. Comment, sans masques, gants, gels, thermomètres, assurer leur protection face à des enfants, potentiellement porteurs du virus, parfois très jeunes et nécessitant donc forcément des soins rapprochés ?

Des professionnels de santé indiquent que les opérations de nettoyage doivent être réalisées chaque heure (toilette, poignées de portes, ...) et recommandent, pour les personnels encadrants, des masques et l'usage de tenue lavable à 60°C. Aujourd'hui rien de tout cela n'est prévu.

Pour les personnels de l'Éducation Nationale qui seront volontaires en dehors de leurs heures de services, ils et elles doivent être couverts en cas d'accident de service ou d'accident avec les enfants voire, comme c'est le cas dans d'autres départements, et bénéficier d'heures supplémentaires.

La FSU du Tarn tient à vous interpeller sur les demande points suivants :

- Mme la Préfète, nous vous demandons de lancer un appel à une réserve citoyenne. Les enseignant·es ne doivent pas être les seul·es et ne peuvent se substituer à l'absence d'implication de certaines collectivités dans cet accueil. Dans cette période de crise sanitaire, chacun.e doit prendre sa part de responsabilité, et il y a fort à parier que de nombreux·ses volontaires, hors Éducation Nationale et agent·es territoriaux·ales, se présenteront pour assumer cet accueil, en particulier au-delà du temps scolaire lorsque c'est nécessaire.

- Mme la Préfète, nous vous demandons d'intervenir auprès des collectivités qui traînent encore des pieds pour organiser cet accueil avec leurs agent.es volontaires (en terme d'accueil des élèves sur temps périscolaire en particulier, mais aussi au-delà, et en terme de nettoyage régulier des locaux utilisés)
- Mme la Préfète, M. le DASEN, nous vous demandons de mettre en place immédiatement la protection des personnels volontaires (masques, gants, gel hydroalcoolique, thermomètres, ...). C'est une de vos obligations en tant qu'employeur, M. le DASEN, car pour le moment, les réponses apportées ne sont pas satisfaisantes. Des personnels volontaires vont cesser de l'être pour ces raisons.
- M. le DASEN, si un.e collègue volontaire se fait infecter par le virus sur une école, est-ce un accident du travail ?
- M. le DASEN, quelles dispositions sont prévues pour les personnels volontaires les mercredis et le week-end ? Les personnels ont besoin d'être couverts lors de leurs déplacements.
- Mme la Préfète, M. le DASEN, en ne fournissant pas de protections aux enseignant.es volontaires ni aux enfants, vous concurrez à propager le virus chez les soignant.es par le biais de leurs enfants.
- Mme la Préfète, M. le DASEN, quand produirez-vous une fiche sanitaire sur les conduites à tenir pour ne pas transporter le virus à l'extérieur ?
- Mme la Préfète, M. le DASEN, quelles dispositions pour garder les enfants en soirée et/ou la nuit ? Où mangent-ils ? Où dorment-ils ? Où se douchent-ils ?

Soyez assuré.es, Madame la Préfète, Monsieur le Directeur Académique, de notre attachement au Service Public, à la santé de nos concitoyen.nes et au respect de toutes et tous.

Benoit Foucambert et Mathieu Moles, co-secrétaires de la FSU 81


